

Image not found or type unknown



Paielement de travaux dans une indivision

Par **Bubba**, le **01/09/2014** à **06:06**

Je suis en indivision, mon ex mari envisage de faire des travaux dans notre villa où il loge gratuitement, le montant des travaux du deck est très élevé. Puis-je faire valoir un défaut d'entretien de ce deck en bois puisque c'est lui qui en a la charge en tant qu'occupant? Il me dit qu'il peut m'obliger à payer même si je m'oppose aux travaux, quel recours ai-je?